

## 3titres des sejours vie privee ->droit de renouvellement 5 ans

Par lena1983, le 05/05/2009 à 12:37

Bonjour,

Je suis étrangère, je suis en France depuis presque 3 ans. Je suis venue en tant que étudiante - j'ai réussi un Master et j'ai un contrat CDI depuis 1 an.

Je suis pacse et dans un mois je vais recevoir mon 2 me titre de sejour d'un an. Pour le premier titre de sejour j'ai fait toutes les démarches moi meme - et donc le motif du séjour est - vie privée et familiale. Pour le 2me titre de sejour j'ai demande mon entreprise de faire la renouvellement.

Donc, j'ai 2 questions par la suite a cette explication:

- 1) en etant tourjours Pacse, est-ce que sur la prochaine carte de sejour j'aurais un motif du séjour vie 'privée et familiale' ou ca changera pour 'salarié' ?
- 2) Est-ce que l'année prochaine (quand j'aurais ma 3 me carte de sejour) je pourais demander la renouvellement de la carte de sejour pour 5 ans ? naturalisation ?

Merci beaucoup pour votre reponse.

Lena.